

PROJET PEDAGOGIQUE



SEJOUR ITINERANT VELO

DU 18 AU 21 JUILLET 2022

A partir de 11ans

MAIRIE DE



SAINT-PARRES-AUX-TERTRES
www.saintparresauxtertres.fr

Sommaire

1. PRESENTATION DU SEJOUR

- A. Les étapes du séjour
- B. Le public accueilli
- C. Les modalités d'inscription

2. LES OJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SEJOUR

- A. Les intentions éducatives

3. LE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

- A. Une journée type

4. L'EQUIPE D'ANIMATION ET LE ROLE DE CHACUN

- A. Le rôle de la direction
- B. Le rôle de l'animateur
- C. Le rôle du suivi sanitaire
- D. Les réunions

5. L'EVALUATION

6. ANNEXE

Activités proposées durant le séjour



1. PRESENTATION DU SEJOUR



Séjour itinérant : du 18 au 21 Juillet 2022

La vélo-voie des lacs est une piste cyclable située entre Saint-Julien-Les-Villas et Dienville. Elle parcourt 42km, démarre de l'agglomération troyenne pour ensuite relier et faire le tour des lacs.

Départ : Lundi 18 juillet

Retour : Jeudi 21 juillet

A. Les étapes du séjour

Durant ce séjour itinérant, les enfants vont voyager autour du lac sur la vélo-voie, être hébergés dans plusieurs campings et réaliser différentes activités suivant les étapes du voyage.

- **Premier jour :**

Le départ aura lieu à l'accueil de loisirs de Saint-Parres-aux-Tertres.

Puis direction Saint-Julien-les-Villas où nous prendrons la vélo-voie, qui nous mènera à Lusigny-sur-Barse.

Après un pique-nique ainsi que des jeux sur la plage, les enfants feront de l'accrobranche.

Ensuite, les enfants iront en direction du camping où ils passeront la nuit, Aux Rives du Lac à Géraudot, avec une petite veillée.

- **Deuxième jour :**

Pour ce jour, les enfants partiront du camping en direction de Dienville pour y passer la journée.

Le programme de ce jour sera bouée tractée, pic-nic, baignade et jeux sur la plage.

Ils reviendront ensuite au camping de Géraudot pour y passer la nuit après une petite veillée.

- **Troisième jour :**

Les enfants partiront le matin en direction de Mesnil-Saint-Père.

Pour cette journée, les enfants pourront profiter de la plage, de la baignade, des jeux, mais aussi du parc aquatique : le Beaver Aquapark !

Les enfants iront ensuite s'installer au camping, Le Lac D'Orient pour y passer la nuit après une petite veillée.

- **Quatrième jour :**

Pour ce dernier jour, les enfants pourront profiter du lac avec une activité nautique : le canoé. Ainsi qu'une dernière fois de la plage et de la baignade.

Pour finir sur un retour en douceur à l'accueil de loisirs de Sympart.

B. LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont au moins âgés de 11 ans révolus, filles et garçons, domiciliés ou non dans la commune de Saint Parres Aux Tertres. C'est un public qui est de plus en plus intéressé par les séjours. Nous proposons un séjour en hiver et un séjour été. En général, les petits patrocliens partent souvent en vacances avec leurs parents l'été, grâce aux séjours, les enfants apprennent à vivre en groupe et deviennent de plus en plus autonome.

Dans l'ensemble, ils sont plutôt curieux et participent facilement aux activités proposées. Enfin cette année, nous avons encore fait le choix de proposer des activités dites « nouvelles » en proposant une activité nautique jamais vue, le char à voile. Ils pourront également sur une séance pratiquer à nouveau le catamaran mais dans d'autres conditions que celles du lac.

C. MODALITES D'INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire les familles ont reçu un dossier de présentation du séjour. Les dates d'inscriptions débutent **le 06 juin 2022 et se termine le 17 juin 2022.**

Les documents à apporter et à remplir pour l'inscription du séjour sont :

- La fiche sanitaire et la fiche d'inscriptions (*vaccination à jour*)
- Le règlement intérieur signé
- L'attestation parentale de participation aux activités nautiques
- L'autorisation de droit à l'image
- L'attestation de sécurité sociale avec les ayants droits
- La carte de mutuelle avec les ayants droits
- Diplôme d'aisance aquatique

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SEJOUR

A. LES INTENTIONS EDUCATIVES

- Favoriser le développement personnel des enfants.
- Permettre aux jeunes de profiter d'une ouverture géographique autre que celle du cadre de notre commune.
- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.
- Permettre aux enfants de découvrir l'environnement de notre département.
- Permettre aux enfants une approche sportive à travers le vélo et les différentes activités

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Développer l'autonomie de l'enfant.	Amener l'enfant à acquérir différentes habitudes.	Apprentissage de l'hygiène : Se laver les mains, se doucher, laver les dents... Gestion de la vie quotidienne : Ranger les tentes, ranger le sac, la valise... Confier des tâches aux enfants du quotidien : nettoyer
Favoriser l'épanouissement de l'enfant.	Respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son besoin de repos.	Respecter le temps du coucher et du lever.
	Adapter les activités en fonction de la fatigabilité de l'enfant.	Mettre en place des temps libres. Mettre à disposition une boîte à idées, permettre à chacun de s'exprimer.
	Prendre en compte les envies et les demandes de l'enfant.	Découverte de l'environnement autour du lac Baignade (piscine, plage...)
	Proposer des activités variées d'extérieur.	
Permettre aux enfants une approche des sports.	Savoir rouler en groupe à vélo	Apprendre à rouler à vélo tous ensemble selon la réglementation en ACM, comment rouler, le matériel nécessaire, ...
	Proposer différentes activités sportives qu'ils n'ont pas l'habitude autour du lac	Proposer des activités comme le canoé, la bouée tractée, ...
Favoriser la vie en collectivité.	Respecter soi-même et les autres en intégrant les notions essentielles de politesse.	Veiller à ce que l'enfant respecte autant les animateurs et les autres enfants avec les premières notions de politesse.
	Respect d'autrui	Respecter les besoins et les envies de l'autre. Ex : Ne pas faire de bruit quand les autres dorment. Impliquer et mettre en place des règles de vie. Elles seront discutées et rappelées quand celle-ci n'auront pas été respectées.

3. FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

LEVER ET LE COUCHER



Le lever sera échelonné à partir de 7h30 jusqu'à 8h30. Un animateur commencera à 7h30 tous les matins et un autre animateur à 7h45. Les enfants seront autonomes, ils devront se préparer pour être prêt à 9h.

Après la veillée qui se déroule de 20h à 21h30, les enfants devront se préparer de 21h30 à 22h pour le coucher. Ils auront de 22h00 à 22h30 un temps calme dans leur chambre. (Lire, chuchoter...). A 22h30, toutes les tentes seront fermées.

L'HYGIENE

L'équipe d'animation veille à ce que les règles d'hygiène soient respectées (*nettoyage des tentes, lavage des mains, nettoyage des espaces...*)

Le suivi d'animateur incite et aide à adopter quelques attitudes :

- On se douche tous les jours.
- On se brosse les dents après chaque repas.
- On différencie le linge sale du linge propre.
- On se lave les mains avant de manger, en sortant des toilettes.
- On range sa tente.

LES REPAS

Durant le séjour, le minibus suivra chaque jour les enfants du point de départ au point d'arrivée, afin de récupérer et emmener les affaires dans les différents campings. Durant ce moment, il en profitera pour laisser le petit déjeuner dans une glacière pour le matin, qui sera composé de lait, jus de fruit et gâteaux.

En ce qui concerne les repas du midi, il sera composé d'un pique-nique varié d'un jour à l'autre, emmené par le minibus dans des glacières à l'endroit où les enfants seront pour manger.



Pour les repas du soir, ils seront pris en charge par les campings, les enfants iront manger dans les snacks du camping dans lequel ils se trouvent.

Le centre nous fournis des piques niques si besoin. Les goûters sont à la charge du centre de loisirs.

C'est un moment privilégié où l'enfant peut parler de sa journée et de ses envies...L'équipe veille à respecter l'horaire du repas pour ne pas compromettre son bon déroulement.

A. JOURNEE TYPE DURANT LE SEJOUR

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et des changements pourront avoir lieu en fonction des activités ou autre.

7h30 – 9h	Lever échelonné. Petit-déjeuner. Toilette, habillage. Rangement.
9h30	Départ en activité
12h00 – 13h30	Déjeuner. Temps libre/calme. Départ en activité
14h00 – 16h00	Activité
16h00-16h30	Goûter
16h30-18h00	Départ au camping
18h00-19h00	Installation Douche Accès téléphone / Temps libre
19h00-20h00	Repas du soir
20h00-21h00	Rangement Temps Libre Temps d'échange sur la journée.
21h00-22h00	Veillée proposée par l'équipe pédagogique.
22h00-22h15	Pyjama. Brossage de dent.
22h15-22h30	Mise en veille. Coucher.

4. L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET LE RÔLE DE CHACUN

A. LE RÔLE DE LA DIRECTION

Elle doit être **formatrice, motivante** et être **à l'écoute**.

- Elle doit favoriser la communication entre la direction et l'équipe d'animation.
- Elle doit veiller au bon déroulement du séjour, à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant.
- Elle doit favoriser la mise en place d'un esprit d'équipe.
- Elle est garante du projet éducatif et du projet pédagogique.
- Elaborer le projet pédagogique du service animation en tenant compte des objectifs éducatifs.

L'équipe pédagogique	Rôle durant le séjour	Diplômes
Grimal Loïs	Directeur/gestion logistique	BAFD/BAFA/PSC1/STAPS
Moret Pierre	Référent/Assistant sanitaire	PSC1/STAPS
Boukhamla Issam	Animateur	BAFA

B. LE ROLE DE L'ANIMATEUR

- Le respect envers les enfants, les familles et de l'équipe d'animation.
- Le professionnalisme. L'animateur doit assurer ses fonctions avec responsabilité et efficacité.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants.
- Développer les capacités, aussi bien physiques qu'intellectuelles de l'enfant, et à favoriser son intégration.
- Mise en place des activités en adéquation aux choix des enfants.
- Savoir préparer une activité (matériel, rythme, adaptation, rangement, ...).
- Etre capable de s'intégrer dans une équipe d'animation.
- Anticiper et improviser de manière efficace.
- Prendre des initiatives.
- L'animateur doit être précis, motivant, à l'écoute, attentif, tolérant et observateur.
- Il doit veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Il doit connaître et appliquer le projet éducatif et le projet pédagogique.
- Il se doit d'être discret, de ne pas porter de jugement et de ne pas donner d'informations aux parents sans accord de la direction.
- Il doit donner l'exemple (tenue, langage correct, polis...)



C. LE ROLE DU SUIVI SANITAIRE

Durant le séjour, Moret Pierre assurera le suivi sanitaire du séjour.

- Elle veillera régulièrement à la gestion des stocks de l'infirmier, au bon état des trousseaux à pharmacie et à la bonne tenue du registre sanitaire.
- Elle sera à l'écoute des mineurs, tant sur le plan de la santé, de l'hygiène physique et du bien-être moral.
- Informer les personnes qui concourent au séjour de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant le séjour et s'assurer de la prise des médicaments.
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.



D. LES REUNIONS

La réunion est un temps d'échange, de communication, d'écoute, de proposition, c'est pourquoi nous veillerons à ce que le temps de parole de chacun soit bien respecté.

Avec l'équipe d'animation, nous serons amenés à prendre certaines décisions sur la vie du centre, l'organisation, la préparation, etc....Il est clair que chaque personne aura son mot à dire et pourra donner ou confronter ses idées. Néanmoins, la décision finale appartiendra uniquement au directeur du séjour pour éviter tout conflit ou tout malentendu.

Le rassemblement des enfants ainsi que de l'équipe pédagogique du matin, de l'après- midi et du soir a pour but:

- D'expliquer le déroulement et les activités de la journée.
- D'échanger (*entre enfant/entre l'enfant et l'équipe pédagogique*).
- D'écouter (*les idées de chacun, de l'équipe pédagogique*).
- De parler de ce qui va et ne va pas (*enfants, équipe pédagogique*).



Une réunion est également organisée, à l'heure du coucher des enfants, afin que l'équipe pédagogique puisse faire le bilan de la journée. Un animateur aura la charge de surveiller le coucher ainsi que le bon déroulement de ce temps de repos.

5. L'ÉVALUATION

Tous les soirs après le coucher des enfants, une réunion avec l'équipe d'animation est organisée afin de parler des activités, des problèmes qui sont survenus lors des animations, de la vie quotidienne et de les améliorer. C'est un moment d'échange, de partage dans cette réunion quotidienne.

Les animateurs auront une feuille à remplir juste avant la réunion pour faciliter le bilan en réunion. Voir annexe « *Tableau d'évaluation d'une journée* ». Ces différentes informations nous permettront en partie, d'améliorer le fonctionnement du séjour.

Le rôle de l'équipe sera d'observer les enfants durant la journée, de créer une activité pour évaluer certains critères. Des forums seront organisés avec les enfants.

A la fin du séjour, un tableau d'évaluation sur les objectifs sera à remplir avec l'équipe.

OBJECTIFS	CRITERE D'EVALUATION	1	2	3	4	5	REMARQUES OBSERVATIONS
Développer l'autonomie de l'enfant.	<i>Gestion de l'hygiène sans rappel de l'animateur (Brossage de dent)</i>						
	<i>Tente propre et vêtements rangés dans la valise</i>						
	<i>Valise rangée sans l'aide d'un animateur</i>						
Favoriser l'épanouissement de l'enfant.	<i>Au moins 5 avis dans la boîte à idées</i>						
	<i>Participation de tous les enfants aux activités proposées</i>						
	<i>Coucher respecté</i>						
Permettre aux enfants une approche des sports.	<i>Connaître le matériel nécessaire à une randonnée en vélo</i>						
	<i>Savoir rouler en groupe à vélo</i>						
Favoriser la vie en collectivité.	<i>Respect des animateurs et des enfants</i>						
	<i>Politesse envers les animateurs, enfants et employés</i>						
	<i>Règle de vie respectée</i>						